

École FACE

Compte rendu de la réunion du conseil d'établissement tenue le mercredi 5 février 2014 à 18 h 30, à la bibliothèque

En présence de :

- ✓ Direction : Ginette Plante et Frédéric Boudreault

- ✓ Enseignantes élues : Marie-Ève Arseneau, Louise Blanchette et Julie St-Pierre

- ✓ Parents élus : Sheena Bassani (vice-présidente du CÉ), Myriam Bouroche, Suzanne De Serres, Eamon Egan, Josée Gagnier, Dominique Huet (président du CE) et Debbie Mankovitz

- ✓ Directrice du service de garde : Lise Leblanc

- ✓ Représentante de l'OPP : Sylvie Morel

- ✓ Représentante des élèves : Mathilde Jean-Dumazet

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé : Lise Leblanc

Appuyé : Myriam Bouroche

2. Adoption du PV du CE précédent : 4 décembre 2013

Trois corrections :

- 7.1 Le 25 juin ne sera plus jamais une journée d'école (il est devenu une journée pédagogique)
- 7. 1 M. Daniel Martin (ex-orthopédagogue)
- 5.2 En ce moment, tous les fonds restants en juin sont mis dans ce qu'on appelle « la solidarité », et redistribués aux écoles en difficulté.

Proposé : Julie St-Pierre

Appuyé : Sheena Bassani

3. Période réservée au public

Sans objet

4. Rapport des élèves

Sans objet

5. Information

5.1. Retour sur la rencontre avec le représentant du Service des ressources matérielles – GP (20 min)

Point d'information de Mme Plante

À la suite de reportages télévisés, l'école avait été citée comme une des quinze écoles parmi les plus vétustes. Mme Plante a donc demandé aux enseignants s'ils avaient des problèmes de santé et de vérifier si leurs locaux avaient des problèmes d'humidité.

Elle a ensuite demandé la visite d'ingénieurs de la CSDM, et une inspection visuelle des locaux dits à problèmes a été faite.

À la suite de cette visite, Guillaume Geoffroy, ingénieur responsable, a tenu une rencontre d'information avec les membres du personnel à laquelle Mme Bassani et Mme Morel (qui a fait un résumé à l'OPP) ont été invitées.

Il y a eu des travaux déjà faits et beaucoup encore à venir. Un des critères pour qualifier une école de vétuste est l'année de construction (100 ans bientôt à FACE). En outre, FACE a connu des épisodes d'inondation.

Travaux à venir : Toute la plomberie de l'école doit être remplacée, la maçonnerie et les fenêtres seront continuées, mais il est surtout urgent de terminer les réparations à la suite des inondations de 2010 et 2012 (on se demande pourquoi ce n'est pas fini : beaucoup de roulement de personnel à la CSDM, semble-t-il). Le plan de travail est à préparer (pas encore déposé).

Qualité de l'air : Il y a eu une visite visuelle, que beaucoup ont trouvée insuffisante, ce qui a suscité de l'inquiétude. La CSDM a déjà un programme, qui date d'il y a environ deux ans, et qui s'étalera sur cinq ans, où toutes les écoles auront à faire un test plus poussé (mais FACE n'est pas prioritaire). Pendant la rencontre, l'ingénieur a parlé de l'éventualité de la visite d'une infirmière spécialisée de la CSDM, qui viendrait à l'école pour rencontrer les membres du personnel qui disent qu'ils ont des manifestations physiques. Elle enverra son rapport au bureau de la santé publique, et une évaluation pourrait en découler.

L'infirmière pourrait revenir pour rencontrer les enfants touchés (une enseignante indique que des enfants asthmatiques utilisent davantage leur pompe à l'école).

La réfection de tout le sous-sol enlèverait sûrement un peu de problèmes de moisissures.

L'amiante : L'école est vieille et les murs sont faits d'amiante, comme presque toutes les écoles de la CSDM et de l'EMSB. À partir du moment où on doit percer un mur contenant de l'amiante, la procédure est longue et il y a un protocole de sécurité très strict pour évacuer les gravats (sacs jaunes spéciaux, conteneurs, masques pour les ouvriers, sécurisation de la zone). Cette semaine, les ouvriers ne portaient pas de masques, la porte est restée ouverte et les sacs ont été laissés quelque temps dans les couloirs. La régisseuse va revoir les règles de sécurité et un blâme sera mis au dossier des employés de la CSDM concernés.

Mme Plante a demandé que le protocole soit suivi de façon rigoureuse.

Les travaux faits par les syndiqués de la CSDM ne peuvent pas être faits le week-end et l'été seulement (ceux des compagnies extérieures qui feront les gros travaux oui).

Mme Bassani voudrait avoir les règles de sécurité par écrit pour les analyser et suggérer des modifications. Elle aimerait aussi un plan des travaux (sur trois ans pour commencer, mais les travaux dureront sûrement plus longtemps). Elle s'inquiète du fait que les enfants peuvent être exposés à l'amiante pendant les travaux durant les heures de cours.

Mme Plante propose de créer un comité avec des parents et des membres du personnel pour toutes ces questions.

M. Egan suggère que le CÉ forme un sous-comité indépendant pour les questions de santé et sécurité.

Mme De Serres explique que la veille, à une réunion de concertation, elle a demandé comment la CSDM allait orchestrer les travaux. Ils vont faire un plan de l'ordre des travaux. Pour ce qui est de la toxicité des bâtiments, il y a un protocole très strict pour tous les bâtiments, et un code spécifique pour les écoles.

Myriam Bouroche demande si la création d'un comité est nécessaire. Elle se dit sidérée par le fait que des enseignants disent redouter d'aller parler de leurs appréhensions sur la santé-sécurité à la direction.

Mme Arseneau ajoute que la grande inquiétude des enseignants est la qualité de l'air. C'est le protocole des travaux qui a déclenché ça.

Mme Morel rappelle qu'il n'y a pas nécessairement des spores là où il y a des moisissures. Il a trois indicateurs : inspection visuelle, analyse de l'air avec la machine et les témoignages des personnes concernées.

Mme Plante dit qu'elle fera mettre une lettre d'information sur l'entretien et la qualité de l'air sur le site de FACE.

Par ailleurs, l'infirmière viendra le 13 février pour rencontrer le personnel (sur une base volontaire) et une autre date sera prévue pour les enfants.

Mme Plante rappelle que le personnel peut venir la voir pour lui faire part de ses préoccupations.

M. Huet conclut en disant qu'on attend un échéancier des travaux sur trois ans et que l'infirmière va venir nous aider à éventuellement avoir un test de moisissures. Il rappelle de ne pas confondre moisissures et amiante qui sont deux problèmes différents, quoique tous deux importants.

5.2. Comptes en souffrance (GP)

Mme Plante explique que, depuis deux ans, la CSDM a accepté que les comptes en souffrance des services de garde soient envoyés à des bureaux de recouvrement pour les parents qui ne payent pas. L'école est très ouverte à des arrangements financiers (étalement de paiements), mais certains parents ne répondent à aucune relance, certains que, de toute façon, leur enfant sera gardé. À FACE, certains parents n'ont pas payé non plus les frais d'inscription à l'école (500 \$) depuis trois ans. Il s'agit d'une trentaine d'élèves. Le recouvrement a aussi l'avantage de s'adresser aux deux parents dans le cas des divorces. En cas de non-paiement à long terme, les enfants pourraient, en dernier recours, être renvoyés à leur école publique de quartier.

5.3. Entente de partenariat avec Desjardins.

La discussion a eu lieu à huis-clos.

6. Approbation :

6.1. Convention de gestion (CGRE) CSDM et EMSB - Frédéric Boudreault

Convention entre le ministère et la CSDM pour s'assurer que le plan de réussite est mis en place. Les écoles ont une convention avec leur commission scolaire. Celui de FACE est très similaire à celui de l'année précédente. M. Boudreault donne des exemples des objectifs de ce genre de plan (EMSB) et enverra le rapport de l'an passé à tout le monde. M. Egan a des questions et des modifications, et ils en parleront ensemble. Mme Plante donnera les résultats et un bilan de ce plan une autre fois, car la conseillère

pédagogique était en congé maladie. L'approbation de la convention devant être rapide, elle se fera dans les jours suivants par courriel.

7. Rapports :

7.1. Rapport des représentants au comité de parents CSDM (10 min)

Rencontre de janvier avec M. Petitclerc directeur général de la CSDM. Il a un nouveau regard sur la formation professionnelle. Il veut s'assurer que tous les élèves puissent trouver du travail. Il pense que le parcours jusqu'en sec. 5 n'est pas le meilleur pour tous, donc il veut offrir des formations en sec. 2 et sec. 3 aux enfants qui ne seraient pas capables d'arriver en sec. 5.

Le taux de décrochage scolaire à la CSDM baisse, mais il est encore de 26,6 % dans les écoles secondaires (la cible était de 26,8 %). On souhaite un accompagnement pour les élèves qui ont 69 % et moins. L'écart garçons-filles diminue (les filles décrochent surtout à cause des grossesses précoces). On essaye de faire des ententes avec les cégeps et les universités, pour certains domaines, comme les arts et spectacles (festivals), l'hôtellerie, le tourisme, l'horticulture et des métiers qui ont rapport avec l'eau.

Selon des statistiques, le placement des jeunes dans le milieu professionnel représentera 1,7 million de postes en 2020.

Il n'y a plus d'ombudsman (dossier complexe).

Les déficits de la CSDM sont encore dus à de la nourriture, car on offre à manger aux enfants défavorisés sans avoir toujours le financement. Cette année, c'est encore le statu quo.

Mme De Serres a sondé les parents pour les impliquer dans le processus de sélection des directeurs : les parents ont répondu en disant qu'il faudrait une lettre d'accompagnement quand le poste serait affiché (description du milieu, attente des parents...). On souhaite aussi impliquer davantage les parents dans le processus de sélection et surtout d'évaluation. Les ressources humaines vont étudier ce projet.

Le commissaire-parent aux écoles secondaires est M. Jacques Dionne, très préoccupé par la qualité de l'air. La Coalition pour les écoles saines a recueilli l'an dernier 10 000 signatures. 100 millions ont été alloués pour les bâtiments, dont 43 reçus depuis septembre.

Question des élèves suspendus au secondaire (= que leur faire faire et où ?). M. Corbeil et Mme Sauriol sont responsables des suspensions.

Mme Plante explique que les élèves de FACE vont à deux endroits, l'Ancre des jeunes et le YMCA, qui font des suivis quotidiens (l'élève doit faire du travail scolaire et une réflexion sur sa suspension).

M. Dionne trouve que les suspensions sont souvent arbitraires et aimerait qu'on établisse des normes. Et l'autre comité sur lequel il va se pencher c'est tout ce qui concerne le cursus des mathématiques en sec. 4 et 5 (il y aura une réunion bientôt sur le sujet).

À la suite de la réorganisation à la CSDM, il est difficile d'obtenir les coordonnées (tél. et courriel) des personnes responsables et des directeurs, ce que déplore le comité de parents.

Un autre commissaire, M. Valkenburg, a fait une demande au SPVM pour qu'il y ait des brigadiers scolaires lors des journées pédagogiques.

M. Dionne veut revoir le processus de remplacement lorsqu'il y a des absences de concierges ou de professionnels.

Nouveaux enjeux

- gérer les entrées et sorties dans les cours d'école. Problèmes des enfants qui ne sont pas au service de garde, mais qui restent autour de l'école, qui ne peut pas les accueillir pour des raisons de sécurité (ratio éducateur/élèves)

- intégration des services EHDEA au dîner (il n'y en a quasiment pas à FACE)

M. Petitclerc est content d'être président du Réseau réussite Montréal (site Internet www.reseautreussitemontreal.ca).

M. Corbeil voudrait qu'on lui soumette des problèmes, car il manque de sujets.

Nouvelles études sur le transport actif. Maintenant, à certains endroits, on fait descendre les élèves en autobus scolaire plus loin de l'école pour les faire marcher. Ces enfants seraient plus calmes.

Projets de rénovations de cours d'école gelés à la CSDM : inquiétude des parents.

7.2. Rapport des représentants au comité de parents EMSB (10 min)

Le Comité central des parents a pris officiellement position contre le projet de loi 60. Il a diffusé à tous les parents une lettre avec un lien de pétition à signer. Les commissaires ont aussi pris position et ont dit qu'ils refuseraient d'implanter la loi.

Réunion entre le comité central des parents et tous les commissaires :

- projet récurrent d'une école comme FACE en région 2 avec des élèves anglophones (difficile à cause d'une perte de clientèle) ; Westmount Park avait été évoquée
- fermetures d'écoles pour rationaliser et rentabiliser le réseau ; avenir de l'EMSB ?
- 10 000 élèves du réseau francophone pourraient être dans le réseau anglophone (problème de proximité des écoles et perception que l'EMSB ne forme pas bien les élèves en français). Maintenant, tous les nouveaux enseignants engagés par l'EMSB doivent passer un test de français.

M. Boudreault souligne que le réseau français vit les mêmes choses, dans une moindre mesure (en fonction des hausses et des baisses de natalité).

Beaucoup de concurrence des écoles privées, et FACE s'en tire bien grâce à son projet particulier. Beaucoup d'écoles de l'EMSB se trouvent des vocations particulières (sports, sciences, arts...) pour retenir les gens dans le système public.

M. Egan demande s'il est vrai que, cette année, nous avons eu du mal à remplir la maternelle et qu'il avait fallu faire plus de publicité.

M. Boudreault explique que le site anglais n'était pas prêt qu'on ne pouvait donc pas annoncer la journée portes ouvertes. Il a dû se tourner vers le site de la commission scolaire et a fait faire des dépliants. Il y a eu finalement deux fois plus de demandes que de places disponibles.

On évoque une publicité pour que les gens puissent élire les commissaires dans le réseau de leur choix (par défaut, les gens qui n'ont pas d'enfants ou pas d'enfants scolarisés sont mis dans le réseau francophone).

7.3. Rapport de l'OPP (10 min)

Campagnes de collectes de fonds (sujet reporté).

Commentaire sur le plan Réussir. Dans les mesures de suivi, il n'y a rien qui fasse mention de l'aide aux parents qui veulent soutenir leurs enfants dans leurs apprentissages, ce qui est dommage. Aux réponses au sondage (500 familles) sur l'information pour l'aide des enfants, beaucoup de parents n'étaient pas satisfaits. Le problème est criant au secondaire. Il y a eu une excellente initiative qui consistait à envoyer aux parents un avis d'échec avant le dernier bulletin. Le temps entre les deux dernières rencontres parents-enseignants (novembre et février) est très long. Les parents ne savent pas si leur enfant s'est ressaisi ou pas.

Mme Plante indique que l'école peut ajouter des choses de son choix au plan Réussir.

7.4. Rapport des enseignants (10 min)

Sans objet

8. Divers

Debbie Mankovitz souligne que le projet de tutorat a bien commencé et qu'elle en parlera au prochain CÉ.

9. Levée de l'assemblée à 21 h 10

Prochain CÉ : mercredi 12 mars 2014.

Note : le CÉ du 12 mars a été ajourné.

